AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Jo

DLP -7-5-65 389435

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 56 Mai 1965

14/1965

ABRICOTIER -

L'Oïdium de l'abricotier est actuellement visible dans certaines plantations. Il est nécessaire d'arrêter la maladie par un traitement spécial.
Nous recommandons l'emploi exclusif du Dinitrophényl crotonate sur les arbres dont les fruits sont destinés à la conserverie.

Bien que les chenilles d'Anarsia n'aient été observées que dans les vergers du Roussillon (ce qui a motivé un avis spécial) la présence de ce ravageur est probable ailleurs ; c'est pourquoi il sera utile d'ajouter un insecticide à la bouillie destinée à la lutte contre l'Oïdium.

A nouveau nous rappelons la nécessité de procéder à la suppression de tous les rameaux détruits par le Monilia.

PECHER -

Dans certaines plantations quelques arbres ont été envahis par les Pucerons verts. Les déformations du feuillage rendent difficile la lutte contre ces insectes. Il faut cependant persévérer pour éviter l'invasion des arbres sains avoisinants.

Les traitements contre les pucerons permettent d'éliminer les larves d'Anarsia qui pourraient exister sur les pêchers.

CERISIER -

Les Pucerons noirs du cerisier commencent à se manifester. Un traitement aphicide est possible sur toutes les variétés dont la récolte n'interviendra pas avant au moins deux semaines.

POIRIER -

Des taches de Tavelure sont signalées sur poirettes dans les Pyrénées-Orientales.
Ailleurs, si cette maladie ne s'est pas manifestée, les prochaines pluies provoqueront des contaminations dans les vergers atteints l'année précédente. Les arbres doivent recevoir un traitement anticryptogamique.

La deuxième génération de Psylles est en cours de développement. Ajouter un ester phosphorique à la bouillie anticryptogamique.

Pucerons - Acariens : Prévoir la lutte contre ces deux ravageurs.

POMMIER -

Les premières taches de Tavelure ont été observées dans les vallées de l'Orb et du Jaur. Dans les autres régions où des précipitations ont été enregistrées des contaminations ont pu se produire.
Dans les zones littorales et le Languedoc, bien que l'on ait obtenu des projections dans la nature, les conditions climatiques n'ont pas permis les contaminations primaires. Néanmoins, dans tous les cas, les risques demeurent grands (du fait du relèvement de la température et de l'arrêt du vent desséchant).
Il est donc nécessaire d'apporter une nouvelle couverture anticryptogamique dans tous les vergers au moins avec le soufre.

P 15

Le relèvement de la température va amener un regain d'activité de l'Oïdium. Dans les vergers contaminés l'emploi du soufre est nécessaire.

Dans les jours à venir les populations d'Acariens et de Pucerons risquent de se manifester à nouveau. Dans le cas où ces ravageurs sont observés, ajouter un produit acaricide et aphicide à la bouillie anticryptogamique.

Dans les vergers fréquemment envahis par les chenilles défeuillantes utiliser : arséniate de plomb, D.D.T. ou un ester phosphorique si la température le permet.

Les insecticides à base d'un ester phosphorique seront aussi efficaces contre les diverses Mineuses du feuillage.

CARPOCAPSE

Des sorties de papillons sont observées dans nos élevages du littoral et de quelques situations chaudes. Un avis ultérieur annoncera les dates de traitement.

EPHIPPIGERES

Des pullulations de jeunes éphippigères sont signalées dans les garrigues, en bordure de parcelles de vignes et de vergers.

En raison de la sècheresse persistante, on peut redouter une invasion très précoce des cultures.

Les larves sont encore groupées et on peut les atteindre.

Dans les zones non cultivées avec :

- des pulvérisations d'H.C.H. renfermant I50 à 200 g d'H.C.H. pur ou de Dieldrine renfermant 100 à I50 g de matière active.
- des appâts avec du son : 0,500 d'H.C.H. pur pour 100 kg de son.

Dans les zones cultivées (vignes et vergers) avec :

- des pulvérisations de Lindane à raison de 15 g de matière active par hectolitre, de Dieldrine à raison de 100 à I50 g de matière active par hectolitre.
- des appâts avec du son : 0,500 d'H.C.H. pur pour 100 kg de son.

Contre les adultes, on utilisera 1 kg d'H.C.H. pur pour 100 kg de son.

Le son sera mouillé avant l'emploi (50 à 60 litres d'eau pour 100 kg d'appâts et répandu le soir par poignées sur les foyers d'éphippigères.

COURTILIERES

Appliquer , dans les cultures attaquées, les jardins en général, des appâts renfermant 0,800 à 1 kg d'H.C.H. pur pour 100 kg de son.

Comme pour les éphippigères, mouiller le son avant de le répandre à la volée ou par poignées dans les parcelles attaquées par les courtilières.

ERRATUM : Au recto lire : I5/I965
au lieu de: I4/I965

A Montpellier le 5 mai I965

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX